

REGARDS 2015

Plus de pouvoir d'agir



LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION

À la demande du Conseil de fondation, le Graap-F a mené une réflexion sur la rétribution des travailleurs AI, dans la perspective d'offrir une meilleure reconnaissance du travail accompli. Il s'agissait d'augmenter celle-ci tout en maintenant une certaine solidarité et en respectant les exigences légales: la couverture des rétributions et des matières premières doit être assurée par le produit des ventes.

Certains travailleurs AI contribuent aux prestations: visites à domicile, animation des lieux d'accueil, réception et téléphone, bibliothèque publique, journal interne ou économat. Leur rétribution doit donc être assurée par les ateliers assurant une production externe, ce qui constitue une certaine pression à la production.


La direction, les salariés et les travailleurs AI ont contribué à une démarche qui remodèle en profondeur nos prestations. Le début de 2016 verra donc se concrétiser non seulement une amélioration générale des rétributions, mais également une refonte de l'accompagnement, de l'organisation des ateliers et de l'animation. La valorisation sociale, qui passait principalement par

le travail, pourra désormais s'appuyer aussi sur un renforcement des activités en libre accès dans les lieux d'accueil. Les personnes atteintes dans leur santé psychique pourront ainsi accéder plus rapidement et sagement à des activités.

La valorisation sociale, qui passait principalement par le travail, pourra s'appuyer aussi sur des activités en libre accès dans les lieux d'accueil.

Nos ateliers conservent leur axe principal: offrir des activités pour retisser des liens, développer la confiance en soi et dans ses compétences, vivre la solidarité et l'entraide, se sentir utile au sein d'un groupe et dans la société.

Par contre, le suivi des projets personnels de rétablissement sera renforcé ainsi que le soutien aux personnes qui ont un projet d'intégration professionnelle en ateliers



protégés productifs ou dans l'économie, voire le projet de reprendre une formation. La démarche se poursuivra en 2016, afin d'assurer un déploiement optimal, de finaliser les outils pédagogiques et d'asseoir l'offre en lieux d'accueil.

Afin d'assurer durablement l'amélioration des rétributions dans nos ateliers, nous attendons de cette réorganisation une amélioration de la production. Celle-ci passe par une analyse de nos méthodes de travail en évitant une trop forte pression sur les travailleurs AI. Ainsi nous développerons naturellement nos ventes tout en veillant à la prise en compte des spécificités des travailleurs du Graap-F.

Avec ce réaménagement des prestations, le Graap-F met en place un dispositif ouvert susceptible d'évoluer en fonction des besoins tant des personnes en rétablissement que de nos partenaires du réseau médico-social.

Le Conseil de fondation remercie chaleureusement toutes les personnes actives au sein du Graap-F pour leur collaboration au remodelage de notre organisation.

Il exprime également sa reconnaissance aux partenaires pour leur engagement, en particulier l'État de Vaud et la Ville de Lausanne. C'est grâce au concours de tous que nous pouvons offrir nos prestations et contribuer à l'inclusion sociale des personnes atteintes dans leur santé psychique.

Le Conseil de fondation s'est réuni à 4 reprises et le bureau a tenu 6 séances. Les membres du conseil ont abordé des questions de politiques sociales, de développements des prestations et des structures, tout en effectuant un suivi régulier des projets en cours. Le présent rapport vous les présentera plus amplement.

Pierre Chiffelle
Président du Conseil de fondation

LA STRUCTURE DU GRAAP-FONDATION

Constitué en fondation au 1^{er} janvier 2012, le Graap-Fondation (Graap-F) reste animé par les mêmes valeurs qu'au moment de sa création en 1987. Il s'organise autour de trois départements, pilotés par un Conseil de direction:

- DAS:** Département de l'action sociale
DCO: Département de la communication
DRHAF: Département des ressources humaines, administratives et financières

Le Graap-F est présent sur quatre sites: Lausanne, avec une antenne au sein de l'Hôpital de Cery, à Prilly; Yverdon-les-Bains; Nyon; Montreux.

Chaque centre offre: un service de l'entraide sociale; une animation citoyenne; des ateliers coopératifs proposant, dès 2016, quatre programmes d'accompagnement.

Les nouveaux programmes d'accompagnement:

- le programme «Développement personnel» visant à renforcer l'estime de soi et la confiance en soi, le rétablissement de liens sociaux, la réacquisition de compétences de la vie quotidienne et sociale;

- le programme «Compétences transversales» centré sur l'acquisition de compétences nécessaires pour travailler ensemble;
- le programme «Compétences métiers» encourageant l'acquisition de compétences spécifiques aux métiers pratiqués dans les ateliers et le développement du rôle professionnel;
- le programme «Intégration socioprofessionnelle» plaçant la personne en situation réelle de travail pour lui permettre de remplir un rôle socioprofessionnel avec l'appui du réseau socio-médical et des proches.

D'autres services, plus spécifiques, sont proposés, comme la Garderie Planète Bleue à Lausanne.

Pour informer le grand public, le Graap-F publie un magazine bimestriel romand, *Diagonales*, et organise chaque année un congrès à Lausanne, des cycles de conférences à Cery, etc. Le Graap-F fonctionne sur le mode de la gestion participative pour favoriser l'implication de tous, y compris celle des personnes souffrant de troubles psychiques.

Pour plus d'informations, consulter notre site www.graap.ch.

SOMMAIRE

Le mot du président du Conseil de fondation	2-3	Le centre de la Berge, à Nyon	20
La structure du Graap-Fondation	4	La Garderie Planète Bleue	21
Le mot du directeur	6-7	Le Département de la communication (DCO)	22-23
Remerciements	8-9	Le 26 ^e Congrès du Graap	24-25
Le Département de l'action sociale (DAS)	10-11	Les publications du Graap-F	26
DAS - Le Service d'entraide sociale	12-13	L'éclairage de Nieves	27
DAS - Les Ateliers coopératifs	14	Le Département des ressources humaines, administratives et financières (DRHAF)	28-29
DAS - L'Animation citoyenne	15	Les comptes et le bilan du Graap-F	30
L'éclairage d'Esther et Juan Carlos	16	Le mot de la fin	31
Le centre du Grand Lausanne	17	Quand la maladie frappe, cinq lieux où en parler	32
Le centre de La Rive, à Montreux	18		
Le centre de La Roselière, à Yverdon-les-Bains	19		

LE MOT DU DIRECTEUR


En mai, la Coraasp¹ a remis le rapport de sa recherche-action visant à modéliser l'action sociale de ses membres, dont le Graap-F, dans le domaine de la santé mentale. Le rapport relève l'importance pour les organisations d'offrir des dispositifs de prestations souples et dynamiques. Les prestations doivent être modulables en fonction du projet de la personne et de son état de santé du moment. Elles offrent un accueil tant pour venir simplement boire un café que pour tisser des liens ou participer à la vie de l'institution, sans pression ou attente de l'environnement, sinon celle de s'investir dans les activités, les animer, voire s'engager dans le fonctionnement de la structure, collaborer au sein de la Coraasp, participer à des groupes de travail externes ou se mobiliser dans le domaine de la politique sociale.

Plusieurs personnes qui actuellement interviennent dans les écoles et les congrès ou s'engagent dans la défense d'intérêts relèvent comme essentiel d'avoir pu, dans un premier temps, être accueillies, d'avoir pu renouer des liens sociaux à leur rythme. Elles se sont senties pleinement reconnues telles qu'elles étaient à un moment donné. Cet accueil leur a permis d'échanger avec

d'autres, de faire partie d'un groupe, puis de prendre peu à peu des responsabilités dans les lieux d'accueil, dans leur atelier. Ces personnes précisent que leur militance et leurs engagements actuels se sont construits grâce à un tel dispositif qui leur a permis de moduler leur participation dans un processus non linéaire, évoluant en fonction de leurs projets, des fluctuations de leur santé ou des interactions avec l'environnement.

Les prestations doivent être modulables en fonction du projet de la personne et de son état de santé du moment.

Le renforcement du pouvoir d'agir sur son quotidien et son environnement contribue au rétablissement. Au centre de Montreux se sont présentées deux opportunités qui illustrent les dynamiques mises en œuvre régulièrement dans l'institution. Notre centre de La Rive doit déménager; ses locaux ne sont plus adaptés. Les travailleurs AI, les bénéficiaires et les collaborateurs ont



donc constitué des groupes de travail sous la conduite de Psyché². Ils ont esquissé le visage du nouveau centre, en prenant en considération aussi bien la question de la surface que celle du «vivre ensemble». Leur travail constitue le noyau du dossier qui sera adressé au SPAS³. Un accent particulier est mis sur la convivialité et l'ergonomie des lieux, sur une délimitation des espaces spécifiques (travail, activités d'animation, conseil social et accompagnement). Les travailleurs de l'atelier Produits de bouche ont adhéré au projet de devenir une socio-entreprise, marquant ainsi une volonté d'aller vers des postes de travail proche du monde économique.

Ce même centre de Montreux et la Fondation de Nant ont mené une recherche sur la transition entre les différentes structures de soins et d'intégration. Les personnes concernées ont parlé de leur vécu, relevant ce qui favorise ou freine la transition entre les phases de soins et celles plus orientées vers l'intégration sociale. La prise en compte de leur expertise issue du vécu ouvre des partenariats dans lesquels fournisseurs et bénéficiaires de prestations œuvrent ensemble à l'amélioration des structures et des prestations médico-sociales.

Avec la réorganisation de ses ateliers et de l'Animation citoyenne, le Graap-F renforce fortement la cohérence et la souplesse du dispositif de prestations évoqué. Dans le climat ambiant de standardisation, il s'agit de veiller à conserver la perméabilité des différents éléments du système, afin qu'ils soient au service des projets personnels de rétablissement qui ne sauraient exister qu'en interaction avec l'environnement. Une des forces du Graap-F réside dans sa capacité à favoriser la cohabitation entre l'individuel et le collectif au sein de sa structure comme à l'extérieur.

Jean-Pierre Zbinden
Directeur général du Graap-Fondation

¹ Coraasp: *Coordination romande des associations d'action pour la santé psychique.*

² Psyché: *Groupe de recherche interdisciplinaire en architecture et la co-construction identitaire.*

³ SPAS: *Service de prévoyance et d'aide sociales.*

REMERCIEMENTS

Comme de coutume, le Graap-F a pu compter sur la contribution de ses donateurs réguliers et occasionnels. En 2015, nous avons ainsi bénéficié d'un don anonyme de 20'000 francs. Il permettra l'amélioration de la rétribution des travailleurs AI. Il sera également alloué à la pleine participation des personnes atteintes dans leur santé lors du Bal de l'entraide qui clôturera l'année jubilaire de nos 30 ans, en 2017.

Nous remercions chaleureusement nos donateurs. En effet, le soutien des entreprises et de la Loterie Romande nous a été très précieux. Les dons reçus nous ont permis, notamment, d'offrir les repas de Noël et de la Saint-Sylvestre dans notre Restaurant Au Grain de Sel, à Lausanne. Nous avons aussi pu acquérir une installation vidéo pour la salle de conférences et les soirées cinéma organisées par les pairs animateurs de l'atelier Animation. Enfin, nous avons pu enrichir l'équipement du centre de Nyon en rendant les espaces d'animation et les ateliers plus chaleureux et accueillants.

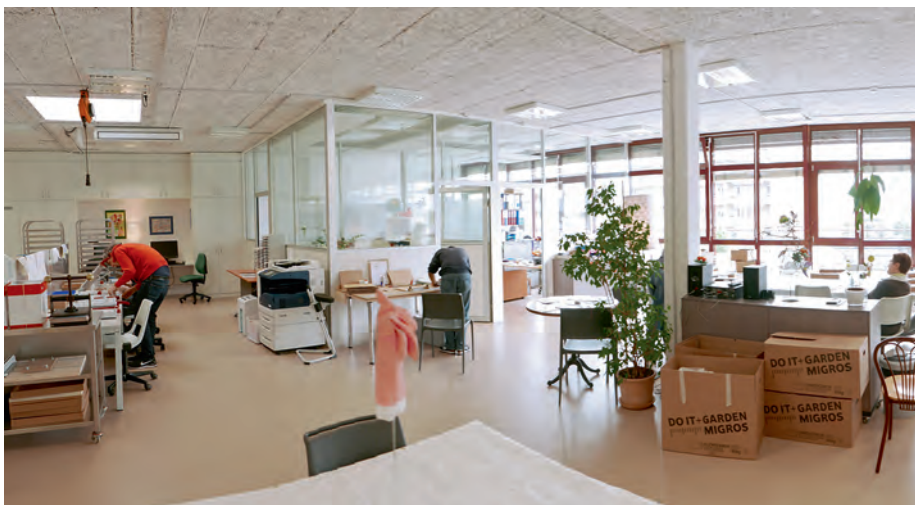
Nous exprimons également notre gratitude aux collectivités publiques communales, cantonales et fédérales.

L'État de Vaud, par les contrats de prestations et les subventions, assure les bases du financement de nos prestations. Ainsi, cette année, nous avons eu la possibilité d'accorder un poste supplémentaire à notre équipe du Service d'entraide sociale (SES). Cette mesure nous a permis, en particulier, de diminuer le temps d'attente pour l'accueil de nouvelles personnes.

*Notre équipe du Service
d'entraide sociale a été
renforcée.*

Sans vous tous, sans l'engagement et la motivation des collaborateurs salariés, AI ou bénévoles, sans la collaboration de nos partenaires médicaux et sociaux, le Graap-F ne pourrait pas remplir sa mission auprès des personnes atteintes dans leur santé mentale. Nous vous exprimons notre profonde gratitude pour vos diverses contributions. Merci à vous tous!

*Jean-Pierre Zbinden
Directeur général*



Nous avons pu enrichir l'équipement du centre de Nyon en rendant les espaces d'animation et les ateliers plus chaleureux et accueillants.

LE DÉPARTEMENT DE L'ACTION SOCIALE (DAS)

Possible

Pour le Département de l'action sociale (DAS), 2015 marque la concrétisation de plusieurs mesures lancées au cours des précédentes années. La réalisation phare concerne la mise en place de programmes d'accompagnement en ateliers. Ces programmes reposent sur la mise en évidence des possibles, source de motivation et de découverte de talents insoupçonnés. Plus de 18 groupes de travail ont été constitués pour œuvrer sur ce projet. Professionnels et personnes concernées ont pu ainsi partager leurs idées et leurs points de vue à de nombreuses reprises.

*La mise en évidence
des possibles est source de
motivation et de découverte
de talents insoupçonnés.*

Au nombre de quatre et opérationnels dès 2016, les programmes visent à favoriser la réalisation d'un projet social et/ou professionnel. Ils mettent l'accent sur le développement des compétences transversales, voire des compétences métiers spécifiques. Désormais, nous

serons mieux outillés pour soutenir les personnes qui visent une intégration professionnelle, grâce à la création d'un poste de coordinateur en insertion. Une fois le programme choisi, une période d'orientation de trois mois permettra de vérifier que le choix effectué correspond aux aspirations personnelles et aux objectifs définis. Le lancement des programmes sera soutenu par une revalorisation de la rémunération des travailleurs des ateliers.

Le DAS propose trois prestations: les Ateliers coopératifs, le Service d'entraide sociale et l'Animation citoyenne. L'introduction des nouveaux programmes d'accompagnement apportera une plus-value aux ateliers. Ces derniers étaient parfois considérés avant tout comme des espaces créateurs de liens, alors qu'ils sont également des lieux permettant l'évolution d'un projet professionnel. Le Département est ainsi convaincu que les programmes répondront mieux aux besoins des personnes travaillant en atelier et qu'ils permettront aux partenaires de procéder à une meilleure orientation des personnes reçues vers les prestations offertes. Par exemple, certaines personnes travaillant en atelier seront progressivement redirigées vers l'Animation citoyenne, celle-ci

répondant mieux au besoin de création de liens sociaux en dehors de toute contrainte liée au travail.

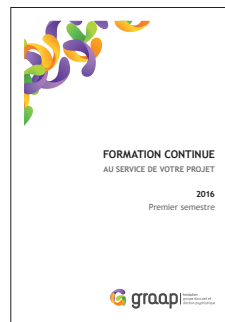
Le Service d'entraide sociale a été renforcé grâce à l'engagement d'une assistante sociale supplémentaire à Lausanne. Premier effet concret: la réduction du temps d'attente pour l'obtention d'un rendez-vous. Le travail interdisciplinaire et les échanges avec les partenaires ont par ailleurs été intensifiés. Au sein du service, les assistants sociaux jouent un rôle essentiel dans la promotion du lien social et de la citoyenneté. L'accompagnement qu'ils accomplissent auprès des bénéficiaires contribue à permettre à ces derniers de gagner en autonomie en acquérant leurs propres compétences. Le DAS compte valoriser cette démarche. À souligner aussi l'efficacité de l'action complémentaire menée par une ergothérapeute et par les maîtres socioprofessionnels au sein de la structure des ateliers.

En 2015, un catalogue regroupant plus de 40 formations a été constitué. La transmission des savoirs a été assurée par des formateurs internes et externes. Une attention particulière a été portée au respect des critères de

qualité, proches des normes eduQua. Le prochain catalogue réunira plus de 50 formations, dont une vingtaine de nouvelles, qui seront désormais ouvertes aussi aux personnes concernées et aux proches venant de l'extérieur.

Au sein de la Garderie Planète Bleue, le travail de formalisation de la pédagogie et de l'unification des pratiques a été poursuivi.

En conclusion, l'année 2016 et celles à venir entraîneront d'importants changements qui nécessiteront de continuer les campagnes d'information.



En 2015, un catalogue de plus de 40 formations a été proposé aux personnes concernées et aux proches.

DAS - LE SERVICE D'ENTRAIDE SOCIALE

Le Service d'entraide sociale (SES) accueille, informe, oriente et défend les intérêts de toute personne confrontée directement ou indirectement à la maladie psychique.

Dans chaque centre du Graap-F, les personnes concernées et leur entourage ont la possibilité d'être reçus en entretien individuel par des assistants sociaux. Les échanges ont lieu dans un esprit d'entraide et de solidarité. Il s'agit d'abord de préciser les besoins et les attentes des personnes venues solliciter un conseil, puis de les renseigner et les orienter vers les prestations existantes au sein du Graap-F ou du réseau partenaire. Il s'agit ensuite de leur proposer un accompagnement adapté à travers la mise en place en commun d'un projet de vie.

En 2015, 642 personnes ont bénéficié d'un suivi individualisé. De nouveaux programmes de réinsertion socioprofessionnelle ont été mis sur pied. Ils ont pour but de développer les compétences sociales et professionnelles chez les personnes concernées. Par cette démarche, le SES entend mieux cibler les objectifs d'accompagnement.

Réunissant 8 collaborateurs, le service a engagé l'an dernier une nouvelle assistante sociale. Il a également pu compter sur l'investissement de stagiaires HES. Le travail en réseau caractérise l'action du SES. Des colloques mensuels réunissent les assistants sociaux de tous les secteurs géographiques. Des échanges réguliers sont organisés avec les partenaires médico-sociaux et les proches des personnes concernées, toujours dans l'idée de construire un projet social ayant du sens pour la personne concernée et l'ensemble des intervenants. D'autre part, le SES coordonne le Réseau de l'amitié. Cette prestation, principalement assurée par des pairs accompagnants⁴, assure des visites à domicile et offre un accompagnement personnalisé aux personnes souhaitant sortir de la solitude et de l'isolement.

En 2015, 15 personnes ont été accompagnées dans le cadre de mesures de curatelles. Une nouvelle mesure a été accueillie et deux ont été levées. Le SES défend les intérêts des personnes fragilisées auprès de diverses instances, telles que les gérances immobilières, les administrations publiques, l'Assurance invalidité. Il collabore activement avec l'AI, notamment à travers les mesures

de réinsertion. L'an dernier, 7 personnes ont ainsi bénéficié de ces mesures. Le service réalise encore des demandes de fonds pour des projets individuels favorisant l'autodétermination des personnes concernées.

Construire un projet social ayant du sens.

Plusieurs actions d'information et de coopération ont été menées. Le SES s'est rendu dans les écoles sociales pour sensibiliser les étudiants au travail communautaire. Il a collaboré avec une étude d'avocats lausannois, qui travaille depuis le début avec la fondation, pour approfondir des questions juridiques spécifiques aux usagers du Graap-F. Il a rencontré la Fondation Urgences Santé (ÉMUS), ainsi que l'Unité de psychiatrie mobile (SIM) du CHUV. Le médecin cantonal adjoint, la D^e Martine Monnat, et le responsable de la psychiatrie sociale du CHUV, le D^r Stéphane Morandi, sont venus parler des «mesures ambulatoires»⁵. Grâce à Pro Infirmis Vaud, le service social s'est formé à la «contribution d'assistance», prestation de l'Al finançant des mesures

de maintien à domicile. Et avec l'Espace Proches et diverses associations vaudoises, il a participé à l'organisation de la Journée des proches aidants. Enfin, il a pris part aux *speed meetings* mis sur pied par Bénévolat Vaud. Le SES a pu y présenter les prestations et le type d'accompagnement possible aux bénévoles intéressés par l'institution.



*Un speed meeting
de Bénévolat Vaud.*

⁴ *Pair accompagnant: personne concernée qui a suivi des formations et qui assure des prestations sociales d'entraide.*

⁵ *La mesure ambulatoire permet de prescrire un traitement lorsqu'une cause de placement à des fins d'assistance existe mais que les soins requis peuvent être pratiqués sous forme ambulatoire.*

DAS - LES ATELIERS COOPÉRATIFS

L'an dernier, les Ateliers coopératifs ont fait office de caisse de résonance pour la mise en place des nouveaux programmes d'accompagnement du Graap-F. Les concepts de savoir, savoir-faire et savoir-être, développés depuis de nombreuses années, ont été formalisés dans des référentiels particulièrement utiles aux MSP⁶.

Des travailleurs AI, des collaborateurs salariés de divers secteurs ainsi que des responsables ont choisi parmi une quarantaine de cartes de compétences celles qui, selon eux, étaient les plus exercées dans les ateliers. Plus de 60 personnes ont mis en avant les 4 compétences suivantes: coopérer et travailler en équipe, résoudre un problème, se donner des méthodes de travail et exploiter l'information. Elles ont été répertoriées et développées dans un référentiel de «compétences transversales». Ces dernières constituent le cœur des apprentissages, car elles sont essentielles pour développer le «vivre ensemble» ou pour collaborer dans une équipe.

Pour favoriser les apprentissages des travailleurs AI, les MSP organisent les activités en s'appuyant sur un référentiel de «compétences métiers» établi à partir des

fiches métiers des offices d'orientation. Ce référentiel sera un outil essentiel au partenariat MSP-travailleur AI. Il permettra de nommer des compétences métier déjà présentes et de travailler à l'acquisition d'autres compétences en fonction du projet personnel du travailleur AI.

Les ateliers cherchent à développer des productions commerciales de qualité, tout en adaptant les processus de fabrication.

En parallèle, les ateliers cherchent à développer des productions commerciales de qualité, tout en veillant à ce que les processus de fabrication ou de fourniture de services prennent en compte les besoins spécifiques des personnes atteintes dans leur santé.

⁶ *Maîtres socioprofessionnels.*

DAS - L'ANIMATION CITOYENNE

Avec l'Animation citoyenne, le Graap-F donne la possibilité aux personnes concernées de retisser des liens sociaux à travers des activités festives, sportives, ludiques ou spirituelles. La prestation a également pour mission de faciliter la réinsertion en encourageant les bénéficiaires à s'investir dans la société en tant que citoyens. Elle les incite à explorer leurs multiples talents au sein de groupes partageant les mêmes centres d'intérêt. En stimulant les compétences créatives des personnes concernées, l'Animation citoyenne leur évite de glisser dans un isolement où la maladie les pousse bien souvent.

En 2015, 21 événements ont été mis sur pied. Relevons ainsi l'exposition itinérante «Santérapie», la fête de l'été qui a rassemblé 120 participants et impliqué de nombreux salariés, la fête de Noël à Montbenon et ses 193 participants, ou encore les soirées à thème qui ont réuni 180 personnes sur l'ensemble de l'année.

La prestation s'est également associée à des rencontres extérieures, comme la Journée mondiale de la santé mentale, le 10 octobre à Genève, qui a mobilisé quelque 70 personnes du Graap-F. Inspirée de la thématique du

«cheminer ensemble», cette journée a été intense en émotions. Dans cet esprit, notre stand a mis en lumière la capacité de tous à s'inscrire dans un projet commun.

L'année 2015 a encore été l'occasion de finaliser plusieurs projets, dont celui du développement des lieux d'accueil qui élargiront, dès 2016, leurs plages d'ouverture. La modification du rôle des pairs animateurs⁷ qui en découle a mobilisé l'équipe de l'animation.



*Élaboration
d'une œuvre écrite
en commun lors
de la Journée
mondiale de
la santé mentale.*

⁷ Pair animateur: personne concernée qui assure l'animation de certaines activités dans les lieux d'accueil.

L'ÉCLAIRAGE D'ESTHER ET JUAN CARLOS

Comme illustration à la thématique «Plus de pouvoir d'agir», nous avons choisi de présenter notre projet de déménagement du centre de Montreux, projet accepté par le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS). Nous avons travaillé avec le bureau d'architectes Psyché et l'ensemble des collaborateurs AI et salariés du centre de La Rive.

Dans le cadre de ce projet de déménagement, nous avons eu le plaisir de participer à plusieurs workshops et groupes de travail. Nous étions environ une trentaine de collaborateurs pour débattre des différentes options possibles. Nous avons pu faire part de nos suggestions concernant les ambiances de travail, les matières, les espaces souhaités dans nos ateliers de production et de services. Nous avons pu également évoquer nos besoins, nos envies et nos rêves pour notre futur centre.

Nous avons eu la possibilité d'apporter une plus-value à la dynamique du projet de déménagement. Cette expérience a été très enrichissante et épanouissante sur le plan personnel. Nous avons trouvé formidable d'avoir pu être écoutés tout au long de la mise en place de ce fantastique projet.

Bien sûr, le nouveau centre ne sera pas entièrement conforme à nos désirs, mais il sera adapté au mieux à nos attentes.

En conclusion, à la suite de cette merveilleuse aventure, nous ne pouvons qu'encourager toutes les personnes confrontées au changement à partager leurs sentiments personnels avec leur environnement proche. C'est une bonne manière de développer son rayon et pouvoir d'action.

Esther et Juan Carlos



Aperçu des workshops de La Rive avec l'Association Psyché.

LE CENTRE DU GRAND LAUSANNE

Le centre du Grand Lausanne s'est attaché à améliorer encore le fonctionnement général des ateliers, notamment en ce qui concerne l'organisation des prestations, l'application de l'interdisciplinarité et la définition des axes de production. Un effort particulier a aussi été consacré à l'élaboration du contenu des 4 programmes proposés aux bénéficiaires à partir de 2016.

Parallèlement à l'introduction de ces programmes au sein des ateliers, le système de rémunération des travailleurs AI a été actualisé pour prendre effet dès la mi-janvier 2016. Les rétributions sont augmentées et divisées en deux groupes:

- rémunération de base, solidaire et indépendante des critères d'engagement, de production, etc.;
- rémunération individuelle déterminée selon une évaluation (CAM⁸) ou en fonction du poste occupé.

L'atelier ScanTeam a terminé le mandat «Archives des états civils» du Service de la population (SPOP) démarré en 2006. Près d'un demi-million de pièces ont été traitées en vue de leur numérisation. Cette activité continue,

mais elle s'inscrit désormais dans le flux quotidien de quelque 1200 courriers du SPOP que le centre du Grand Lausanne prend en charge tous les matins. Pour l'activité de l'après-midi, le centre entend prospecter afin d'obtenir des mandats extérieurs. Il en a déjà réalisé un avec succès.

Si en 2015 ScanTeam a parfaitement répondu aux exigences contractuelles le liant au SPOP et a dégagé un bénéfice, l'atelier Artibric a dû fermer définitivement au 31 décembre, faute d'un volume d'activité suffisant. Les personnes touchées par cette décision ont intégré d'autres ateliers ou secteurs du Graap-F, ainsi que d'autres institutions.

Relevons, enfin, que la réorganisation de certains ateliers a permis de trouver des solutions pour faciliter les remplacements en cas d'absence d'un MSP et d'améliorer ainsi la continuité dans les prestations.

⁸ CAM: Cérébralité - Affectivité - Motricité.

LE CENTRE DE LA RIVE, À MONTREUX

Lorsque l'amélioration des prestations tient compte de l'expérience et des compétences des personnes concernées, c'est l'ensemble du réseau médico-social qui en retire des bénéficiaires. En 2015, La Rive a accompagné 68 personnes. Le centre montreusien a eu l'occasion de valoriser les notions de respect, de responsabilisation et d'autodétermination chères au Graap-F à travers plusieurs actions participatives.

Par exemple, aux côtés de collaborateurs et de proches, une vingtaine de bénéficiaires ont pris part aux 4 *workshops* animés par le bureau d'architecture Psyché, dans le cadre du projet de déménagement du centre. Couplée à la nouvelle formule des Ateliers coopératifs, la dynamique suscitée par cette démarche a été profitable à tous. Un réel engouement des travailleurs AI a été constaté. Pour le 1^{er} janvier 2016, le taux d'activité dans les ateliers a augmenté de 25%.

À l'issue d'une réflexion collective, une salle a été aménagée et décorée pour les lieux d'accueil (LAC) et l'espace Contacts, nous permettant d'élargir notre offre. Par ailleurs, le centre a mis en œuvre le bilan interdisciplinaire

CAM. Environ 90% des personnes concernées ont bénéficié de cette nouvelle prestation très appréciée.

En 2015, les équipes du centre ont été présentes sur 39 marchés. Grâce à une collaboration intercentres, quelque 3500 produits de bouche ont été vendus au total durant l'année, que ce soit sur les marchés ou dans des commerces vaudois. Ainsi, par exemple, des confitures sont vendues dans deux boulangeries, à Lausanne et à Montreux, et du bouillon de légumes est proposé à la boutique de l'Office du tourisme de Vallorbe. Au-delà des frontières cantonales, une épicerie fine de Crans-Montana propose aussi des produits confectionnés par les ateliers. À noter encore que ces derniers ont réalisé 1200 paquets de bricelets, dont la moitié pour le magasin La Halle à Lausanne.

La Rive a encore contribué à une recherche qualitative destinée à améliorer la transition entre les structures intermédiaires de la Fondation de Nant et le centre du Graap-F de Montreux. Cette démarche a fait l'objet d'un article qui paraîtra en juin 2016 dans la *Revue française des affaires sociales*.

LE CENTRE DE LA ROSELIÈRE, À YVERDON-LES-BAINS



Au même titre que les autres centres d'accueil du Graap-F, La Roselière offre trois prestations, à savoir le Service d'entraide sociale (SES), l'Animation citoyenne et les Ateliers coopératifs. Sur la base d'un management participatif, ses équipes assurent le suivi des bénéficiaires en s'appuyant sur les outils de la pédagogie CAM, de la pédagogie du projet de la personne et de la Communication non violente.

En 2015, le centre yverdonnois a privilégié deux objectifs: le développement du concept d'interdisciplinarité et la mise en place des nouveaux programmes d'accompagnement en ateliers. Le SES a accueilli une quarantaine de nouvelles personnes, ainsi qu'une dizaine de proches pour des consultations individuelles ou au sein du groupe de proches. Le Réseau de l'amitié a par ailleurs été renforcé avec l'engagement de 2 travailleurs AI, 2 stagiaires d'écoles sociales et 1 apprenti assistant socio-éducatif (ASE).

À partir de suggestions émises en grande partie par les participants, de nombreuses animations sociales, sportives et culturelles ont été organisées: visites d'expositions,

manifestations festives ou sociales, groupes de parole, promenades, etc. La fréquentation à ces rendez-vous est excellente. Il n'est pas rare de compter plus de 70 participants par semaine aux animations du centre, la moyenne étant de 60 participants.

Il n'est pas rare de compter plus de 70 participants par semaine aux animations du centre.

Les 10 membres de l'équipe Cuisine ont été passablement sollicités avec une hausse des mandats externes. Ils ont notamment préparé un banquet pour 30 personnes et plus de 150 litres de soupes pour la soirée des Soupes d'ici et d'ailleurs. Avec une moyenne de 60 repas par jour, le Restaurant Au Grain de Sel d'Yverdon a servi et livré au total plus de 8000 repas, dont une partie à Polyval. Au cours de l'année, 7 brunchs du dimanche ont été proposés, réunissant à chaque fois environ 25 personnes, soit une participation en augmentation.

LE CENTRE DE LA BERGE, À NYON

Réorganisation. C'est sans doute le mot qui résume le mieux l'année 2015 pour le centre de La Berge. Réorganisation du travail, mais aussi du site en lui-même, avec comme point fort la rénovation des locaux du centre nyonnais. Menées durant l'été, les transformations effectuées ont marqué l'aboutissement réussi d'une réflexion entamée en 2014 avec l'ensemble des bénéficiaires.

Côté personnel, l'arrivée d'une nouvelle maîtresse socio-professionnelle est à relever, ainsi que l'augmentation du taux d'activité lié à son poste (80% au lieu de 60% auparavant). L'équipe accompagnante s'en trouve renforcée et redynamisée, favorisant les perspectives à long terme. Aux Ateliers coopératifs, le secteur du secrétariat-réception doit encore trouver un équilibre de fonctionnement après le départ et l'arrivée de nouveaux travailleurs AI. L'atelier Cuisine-caféteria a quant à lui été réorganisé afin de permettre à l'équipe en place d'être plus performante et le plus autonome possible.

Concernant l'atelier de fabrication, une nouvelle ligne de fabrication et de services a vu le jour dans le

secteur de l'utilitaire et de la décoration pour le bureau. Concrètement, une fabrication artisanale de papier a débuté. Le travail sur carton ondulé a été mis en place avec une première fabrication de boîtes de rangement pour le centre. Un système d'agendas rechargeables et personnalisables a été réalisé. Enfin, une prestation de mise sous plis est en préparation pour des clients externes.

Les activités de l'animation sont très appréciées.

L'Animation citoyenne s'est enrichie de plusieurs activités (dessin, mandala, bricolage, balade, jeux, peinture sur soie). Accompagnées par des pairs animateurs, ces activités sont très appréciées par les personnes qui souhaitent développer des activités de loisirs.

Il faut encore relever l'implication des travailleurs et bénéficiaires dans les animations communautaires et citoyennes, telles que la Journée mondiale de la santé mentale ou la Journée des proches aidants.

LA GARDERIE PLANÈTE BLEUE



Fidèle à sa vocation, Planète Bleue accueille des enfants issus de cultures étrangères, dès l'âge de 30 mois et jusqu'à leur entrée dans la scolarité. En plus d'intégrer les petits, la garderie donne la possibilité aux mamans de prendre part à des activités en dehors de leur foyer. Trois ateliers par semaine leur sont réservés, un le matin et deux l'après-midi.

En 2015, 31 familles ont profité des services de Planète Bleue. Au sein de la garderie, ce ne sont pas moins de 32 nationalités et 14 langues différentes qui se sont côtoyées. Une fois encore, cette prestation gérée par le Graap-F souligne l'importance du partage de valeurs communes favorisant l'entraide, la solidarité et l'échange d'expériences.

Les ateliers font écho à la réalité quotidienne de façon ludique et, surtout, pratique. Les personnes sont d'autant plus réceptives aux activités organisées qu'elles y trouvent du sens. Ainsi, parmi les thèmes abordés dans les ateliers, celui de l'alimentation a permis aux mamans de rencontrer le gérant du Grain de Sel et de visiter les cuisines.

Autre exemple avec l'atelier animé par une éducatrice sensible à l'art. L'objectif consistait à fabriquer un totem. Les participantes ont fait preuve d'une grande imagination dans sa confection. Cette approche a eu l'avantage d'encourager l'expression de mamans qui, bien que ne parlant pas le français, ont trouvé un autre moyen que la langue pour communiquer.

*L'équipe disposera
prochainement
des compétences d'une
éducatrice formée dans
le domaine de la migration.*

En ce qui concerne le personnel de la garderie, après une pause d'un an, un collaborateur AI a repris son poste, cumulant les connaissances de la maison avec une énergie renouvelée. De mars à décembre, une éducatrice venant d'un centre de vie infantine a effectué un remplacement de congé maternité. Pour 2016, Planète Bleue prévoit la formation d'une éducatrice dans le domaine de la migration.

LE DÉPARTEMENT DE LA COMMUNICATION (DCO)

À travers ses publications et l'organisation d'événements, le Département de la communication (DCO) a pour mission d'informer et de sensibiliser le grand public aux questions liées à la santé mentale, de faire connaître les actions du Graap-F, mais également de soutenir les personnes concernées par la maladie dans la défense de leurs intérêts.

Avec le retour des congés maternité des deux cheffes de secteur, le département a retrouvé son équipe de base. Le congrès, la revue *Diagonales*, le site Internet et les conférences de Cery font partie des points forts de ses prestations.

Celles-ci sont alimentées par l'action communautaire à travers laquelle les personnes concernées socialisent les problématiques individuelles et apportent des pistes d'amélioration en collaboration avec les partenaires externes. Avec la solidarité et l'entraide, l'action communautaire constitue le socle de notre action. Elle devient ainsi un élément central de notre communication institutionnelle et, avec le temps, favorise l'émergence d'une expertise constituée autour des vécus et

des savoirs développés par les personnes atteintes dans leur santé.

Ainsi, nous répondons mieux aux attentes de nos partenaires et des médias. Ceux-ci nous sollicitent de plus en plus pour enrichir les débats sociaux par des positionnements, des questionnements formulés par des personnes qui ont une expérience des problématiques abordées. Nous espérons que cette reconnaissance acquerra progressivement un statut d'expertise équivalente à celles des autres partenaires pour la résolution des défis sociétaux et pour l'amélioration des dispositifs médico-sociaux touchant à la santé mentale.

Sur la base des sollicitations de partenaires de nos réseaux, le DCO (généralement en collaboration avec le DAS) a mis en lien ces partenaires avec des personnes qui avaient vécu de l'intérieur les situations débattues: privation de liberté à des fins d'assistance, transition entre les soins et l'accompagnement social, situation d'enfants de personnes souffrant de troubles psychiques, etc. En 2015, nous avons poursuivi une collaboration initiée en 2014 avec le colloque de recherche du Département de



psychiatrie du CHUV. Les collaborations avec les instituts de formations médico-sociales se développent et intègrent de plus en plus des personnes concernées comme enseignants et non seulement comme témoins illustrant un vécu.

Le DCO collabore très régulièrement avec différents médias romands.

Le Graap-F a également participé à la Journée mondiale de la santé mentale (10 octobre), aux Journées de la schizophrénie et à la Semaine du cerveau. Il a contribué à diverses publications par la rédaction de textes ou la reprise d'articles de *Diagonales*.

À noter encore que le DCO collabore très régulièrement avec différents médias romands. Il peut ainsi diffuser les informations du Graap-F et les mettre en contact avec des personnes concernées leur permettant d'obtenir leurs avis sur une actualité en lien avec la santé mentale.

En 2015, nous avons notamment participé à une émission et à plusieurs reportages télévisés, ainsi qu'à plusieurs émissions de radio, sur des thèmes comme l'expertise des proches, les entendeurs de voix, le couple et la sexualité avec une maladie psychique.



LE 26^e CONGRÈS DU GRAAP

«Vie affective, sexualité et désir d'enfant»

Franc succès pour l'édition 2015 du congrès annuel du Graap-F, qui s'est tenu les 6 et 7 mai au Casino de Montbenon, à Lausanne. Quelque 450 personnes ont assisté à l'événement consacré cette année à la vie affective, la sexualité et au désir d'enfant des personnes vivant avec une maladie psychique.

Psychologues, psychiatres, conseiller conjugal ou en santé sexuelle, travailleurs sociaux, sexo-pédagogue spécialisée, juriste ont nourri le débat. Les personnes concernées y ont également pris une part active. Leur parole, leur ressenti et leur expertise ont ainsi contribué à enrichir la réflexion.

La sexualité des personnes atteintes dans leur santé mentale a été au cœur de plusieurs discussions. Nombre de leurs peurs, interrogations, décalages entre rêve et réalité font écho aux écueils que tout un chacun doit surmonter. Mais la maladie apporte aussi son lot de spécificités: les effets de certains médicaments sur la libido, les angoisses, les difficultés à entrer en relation, les limites liées à la maladie, les «autocensures» dues aux représentations sociales, le regard de la société, la question du discernement, etc.

Un réel besoin de voir ses droits sexuels reconnus et de pouvoir vivre sa sexualité et son intimité a clairement été exprimé durant le congrès. Malheureusement, ce besoin est encore trop peu pris en compte par les professionnels, même si de grands progrès ont été faits ces trente dernières années dans les institutions. Des offres diverses d'accompagnement sont désormais disponibles. Mais celles-ci doivent encore être développées, ainsi que la formation des professionnels à ces problématiques.

***Le droit de vivre sa sexualité
est encore trop peu pris en
compte par les professionnels.***

Avec son congrès, le Graap-F espère avoir contribué à faire avancer le débat en proposant au public des pistes de réflexion et d'exploration concrètes. Et aussi, une lueur d'espoir: il a montré que les choses bougeaient et qu'il était désormais plus facile pour tout un chacun de vivre pleinement sa sexualité, de nouer une relation amoureuse et même de fonder une famille.



Maladies psychiques

**Vie affective
Sexualité
Désir d'enfant**

6 et 7 mai 2015
26^e Congrès du Graap-Fondation
Casino de Montbenon Lausanne

021 643 16 00
congres@graap.ch
www.graap.ch

 **graap** Fondation suisse
pour l'aide psychiatrique

 **Corasp** Centre suisse
de psychiatrie

 **SANTÉ SEXUELLE Suisse**
SEXUELLE GOVERNMENT Schweiz
SALUTE SESSUALE Svizzera

LES PUBLICATIONS DU GRAAP-F

Diagonales – Édité par le Graap-F, ce bimestriel romand s'intéresse à la santé mentale dans une approche multidisciplinaire, tout en mettant l'accent sur la composante sociale. Il donne la parole tant aux professionnels qu'aux personnes concernées.

Le magazine traite de l'actualité de la santé mentale en Suisse romande, à travers des dossiers thématiques fouillés, des éclairages sur les diagnostics, sur les soins, sur l'évolution de la psychiatrie et de l'action sociale dans le domaine. En 2015, ses parutions ont été les suivantes:

Diagonales n° 103 – «Placement à des fins d'assistance: le dernier recours?»

Diagonales n° 104 – «Fragilité, vie affective et santé sexuelle»

Diagonales n° 105 – «Les avancées et les pièges de l'ère numérique»

Diagonales n° 106 – «Enfance: vivre avec la maladie psychique d'un parent»

Diagonales n° 107 – «Action sociale en santé mentale: l'expérience des associations»

Diagonales n° 108 – «Douleur et psychisme»

L'Écho – Ce journal interne paraît tous les deux mois. Il relate la vie de la fondation et consacre quelques pages aux activités du Graap-A. Il offre une tribune à celles et ceux qui souhaitent apporter un témoignage ou exprimer leur talent d'écriture. Tout le processus de production du journal (contenu, mise en page, impression et distribution) est assuré par des travailleurs AI.

Lettre Agenda – Cette lettre bimestrielle est envoyée à quelque 2200 destinataires. Elle annonce les activités du Graap-F pour les deux mois qui suivent l'envoi. Elle est accompagnée d'annonces d'événements de la fondation ainsi que d'informations en lien avec la santé mentale.

Actes du 26^e Congrès du Graap – «Maladies psychiques: vie affective, sexualité, désir d'enfant», 6 et 7 mai 2015. Les actes du congrès 2015, au format PDF, sont disponibles en téléchargement sur notre site www.graap.ch.

Site Internet – Le site présente la Fondation et ses prestations. Il propose un agenda détaillé des activités du Graap et des associations partenaires, ainsi que des documents pertinents en matière de santé mentale. Le site a été consulté plus de 25'000 fois en 2015.

L'ÉCLAIRAGE DE NIEVES

Je m'appelle Nieves. J'ai rejoint le Graap en 2007. Le but était de sortir de chez moi, d'aller à la rencontre des autres. J'ai bénéficié d'un premier engagement au sein de l'atelier Pâtisserie du centre de La Berge, à Nyon. Je confectionnais des gâteaux et des biscuits. Pour moi, c'était un vrai plaisir, car en plus, on était une bonne équipe.

Mais l'activité a été supprimée, alors je me suis retrouvée à l'atelier de fabrication de pâtes. Là, je suis devenue responsable de l'équipe de fabrication. J'avoue que cela m'a valorisée. Au début, nous avions une machine à pâtes manuelle. Par la suite, nous avons reçu en cadeau une machine à pâtes électrique. Le travail est devenu nettement plus agréable grâce à cet outil.

Plus tard, j'ai été en congé maladie. Mes collègues se sont montrés d'une grande efficacité. Ils ont très bien géré mon absence. Cela m'a rassurée, parce que je prenais mon rôle de cheffe au sérieux. Malheureusement, la confection de pâtes artisanales a aussi pris fin: nous ne faisons pas assez de ventes.

Aujourd'hui, je travaille à la cafétéria de La Berge. Tout me plaît dans ce poste. Le contact avec la clientèle, le travail avec une caisse enregistreuse, le service... C'est un ensemble de choses qui me permettent de m'extérioriser. Je connais les clients et leurs goûts, par exemple. Et puis j'ai acquis une solide expérience. Dans ma tête, je me dis: «Je suis serveuse!» Le Graap-F et mes collègues sont pour moi comme une deuxième famille. Avec le temps, on s'attache aux personnes, on remarque leurs progrès ou les phases où ils sont plus fragiles. La Berge, elle, est devenue ma deuxième maison.

Nieves



À la cafétéria de La Berge.

LE DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES,...

DRHAF: 5 lettres pour Département des ressources humaines, administratives et financières. Une fois de plus, l'année écoulée a été traversée au galop par les 10 collaborateurs et l'apprentie que compte le département. Parmi les activités dont il a la responsabilité, mentionnons la gestion et le suivi:

- d'un budget global de Fr. 8'530'000.— pour l'ensemble des structures de la fondation;
- de plus de 350 salaires mensuels;
- de la facturation représentant des recettes pour environ Fr. 1'900'000.—;
- d'un fichier de quelque 18'000 adresses;
- de l'ensemble des outils informatiques permettant le traitement des dossiers des bénéficiaires, des statistiques, des présences en ateliers.

L'année 2015 s'est révélée quelque peu stressante pour le DRHAF. Des problèmes de liaisons téléphoniques ont rendu difficile le quotidien des collaborateurs. À peine engagé, l'informaticien du département a dû prendre ces problèmes récurrents à bras-le-corps. Parallèlement à ces préoccupations techniques, de nouvelles normes

de présentation des comptes ont été exigées par la Confédération et un nouveau plan comptable a été demandé par l'État de Vaud. Enfin, un différend avec la gérance de nos locaux a retardé de manière importante les travaux de rénovation de la salle de conférences.

C'est toutefois avec énergie que chacun a retroussé ses manches au sein du DRHAF, ce qui a permis au département de terminer 2015 sur des notes positives. Le centre de Nyon, La Berge, a inauguré ses nouveaux locaux en octobre dernier. L'espace est le même, mais il a été refait à neuf. Il est plus fonctionnel et surtout plus lumineux. Une salle de conférences et des bureaux ont été rénovés et dotés d'un équipement plus performant.

***Les nouvelles collaborations
améliorent la visibilité
du Graap-Fondation.***

...ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES (DRHAF)



De nouvelles collaborations avec les partenaires ont été mises sur pied, permettant au Graap-F d'améliorer sa visibilité dans le canton de Vaud. De nouvelles rémunérations pour les travailleurs AI ont été introduites et une commission du personnel a vu le jour. Les collaborateurs ont encore pu bénéficier d'une offre diversifiée de formations.



La salle de conférences de Lausanne rénovée.

Statistiques des prestations

Ateliers

Nombre de travailleurs AI, ayants droit et assimilés au 31.12.2015	249
Nombre d'heures travaillées en atelier protégé	162'801.2
Nombre de places de travail protégé	140

Service d'entraide sociale

Nombre de conseils brefs ¹	6375
Nombre de personnes avec suivi de projet ²	642
Nombre de présences dans les groupes d'entraide	472

Animation citoyenne

Nombre de groupes d'activité	38
Nombre de personnes	295
Nombre de présences dans les groupes	9'971

Congrès

Nombre de participants ³	431
-------------------------------------	-----

Formation à l'intention des bénéficiaires

Nombre de participants	106
Nombre de journées participants pour les formations ⁴	53
Nombre de journées participants pour les séjours de vacances	173

¹ 2'657 conseils brefs salariés et 3'718 conseils brefs bénévoles.

² 615 personnes en situation de handicap et 27 proches.

³ 744 présences sur les 2 jours.

⁴ Pour les formations courtes: il est compté 1 journée pour 6 heures de cours.

LES COMPTES ET LE BILAN DU GRAAP-F

Bilan consolidé	31.12.2015	31.12.2014	Consolidation Ateliers, SES A, SES E et Planète Bleue	Comptes 31.12.2015	Budget 2015
Actif			Charges		
<i>Actifs mobilisés</i>			Salaires	4'174'310.95	4'108'473.23
Caisses, CCP, Banques	1'433'120.72	1'262'238.79	Charges Sociales	1'023'851.03	1'038'738.11
Débiteurs	79'258.07	92'034.82	Autres frais du personnel (y c. formation)	108'254.28	130'474.00
Débiteurs Hors-Canton	3'409.12	3'409.12	Autres frais des bénévoles / civilistes	7'716.25	27'000.00
Stocks	36'123.51	37'847.98	Frais des travailleurs AI	349'245.09	503'000.00
Actifs transitoires	171'956.52	319'737.98	Honoraires pour prestations des tiers divers	149'183.30	140'400.00
Avances de caisses	2'520.00	1'100.00	Entretiens locaux, équipements, véhicules	163'867.49	136'200.00
<i>Actifs immobilisés</i>			Loyers et énergie	684'351.90	639'820.00
Dépôt cautions (garanties loyers)	54'356.55	54'349.75	Leasing Informatique	37'039.80	26'300.00
Immeubles	194'600.00	199'500.00	Amortissements	159'682.80	164'630.00
Equipements	814'799.68	718'693.06	Animations	25'320.60	58'000.00
<i>Comptes de régularisation</i>			Informations / formations / éditions	73'868.67	146'500.00
Excédent de charges 2013 (ateliers)	–	284'436.24	Frais financiers et administratifs	194'142.65	200'100.00
Excédent de charges 2014 (ateliers)	6'786.55	140'574.96	Fournitures et alimentation	525'650.46	587'900.00
Excédent de charges 2015 (ateliers)	106'066.32	–	Autres charges d'exploitation	192'311.15	237'252.00
Excédent de charges 2015 (Planète Bleue)	56'630.11	–	Charges TAI art. 74 LAI	–	–
Totaux	2'959'627.15	3'113'922.70	Total des charges	7'868'796.42	8'144'787.34
Passif			Produits		
<i>Capital étranger à court terme</i>			Contributions diverses	181'163.70	136'200.00
Créanciers divers	82'248.22	47'433.21	Prestations TAI art. 74 LAI	–	–
Comptes individuels	600.00	1'750.00	Recettes Ateliers	1'112'515.01	1'351'160.00
Indemnités TAI en suspens	2'245.30	1'735.55	Informations / formations / éditions	102'353.45	90'840.00
Passifs transitoires	273'717.65	153'954.23	Animations	12'400.00	–
Hypothèque: part à court terme	214'115.00	4'580.00	Mandat SSP + SASH	78'341.20	48'226.00
Banque: part à court terme	43'500.00	43'500.00	Facturation Parents	70'881.20	80'000.00
<i>Capital étranger à long terme</i>			Autres recettes	84'649.96	124'074.00
Hypothèque	–	214'115.00	Produits exceptionnels	17'378.05	–
Banque (emprunt travaux Borde)	304'500.00	348'000.00	Total de produits	1'659'682.57	1'830'500.00
<i>Capital propre</i>			Report excédent de charges	6'209'113.85	6'314'287.34
Capital de base	200'000.00	200'000.00	Subventions SPAS et communes	4'696'200.00	4'503'000.00
Réserve exploitation Ateliers	328'390.00	547'853.55	Subvention RPT Vaud	–	–
Fonds d'égalisation des résultats Atelier	118'382.00	–	Subvention RPT autres cantons et CORAASP	815'887.50	793'880.00
Fonds de réserve affectée Atelier	118'382.00	–	Autres Produits	–	–
Réserve exploitation art. 74	304'291.28	271'021.78	Subventions direction des écoles	490'000.00	490'000.00
Réserve fonds évaluation Planète Bleue	25'000.00	–	FAJE	100'690.17	95'388.00
Réserve divers	744'035.81	785'769.35	Résultat final d'exploitation	106'336.18	432'019.34
Résultats 2015 ScanTeam reporté	56'252.80	59'551.37			
<i>Comptes de régularisation</i>					
Excédent de produits 2012	–	151'558.65			
Excédent de produits 2013 (art. 74)	37'183.43	37'183.43			
Excédent de produits 2014 (art. 74)	2'296.62	2'296.62			
Excédent de produits 2015 (SES A)	50'916.45	–			
Excédent de produits 2015 (SES E)	5'443.80	–			
Excédent de produits 2014 Planète Bleue	–	195'493.17			
Fonds de péréquation Planète Bleue	48'126.79	48'126.79			
Totaux	2'959'627.15	3'113'922.70			

LE MOT DE LA FIN



La recherche-action⁹ de la Coraasp souligne l'importance des notions de «dispositif de prestations» et de «pouvoir d'agir». Ces deux notions agissent comme des balises pour le Graap-F, tant sur le plan organisationnel que sur celui de l'accompagnement social. Si elles ne sont pas nouvelles, elles méritent une meilleure prise en compte.

Offrir une pluralité d'espaces d'expérimentation, renforcer les compétences et le pouvoir d'agir nécessitent de la vigilance, car on est vite poussé à vouloir convaincre, voire à agir ou à décider pour l'autre. Il s'agit de développer des prestations flexibles, porteuses de sens pour le bénéficiaire, d'autant plus qu'elles contribuent à la mise en œuvre de son projet personnel.

Impacter son environnement implique pour la personne de pouvoir dialoguer et négocier avec cet environnement. Le «pouvoir d'agir» sur son environnement se construit aussi à travers le droit à l'information et la possibilité d'exprimer son avis. Les sondages ou les groupes de travail participent de ce processus, de même que les occasions de codécision. Tous ces éléments encouragent

la dynamique participative chère au Graap-F. Ils contribuent également au rétablissement de la personne.

Alors que la rapidité d'action et de décision caractérise notre société, les approches participatives, elles, demandent du temps. Comment concilier des positions aussi antagonistes? Pour organiser la cohabitation de ces deux temporalités, nous avons établi que les orientations et les politiques de l'institution devaient être élaborées sur un mode participatif. Leur mise en œuvre appartient ensuite au responsable de la structure, du projet ou de la tâche, qui prend des décisions dans le respect des orientations et des règles définies.

En procédant ainsi, notre fondation veut garantir aux acteurs internes la possibilité d'influencer son organisation, tout en étant efficace tant au niveau interne que dans ses relations avec les partenaires externes.

Jean-Pierre Zbinden, directeur général

⁹ Rapport disponible sur:
www.coraasp.ch/communication/rapport-modelisation.

QUAND LA MALADIE PSYCHIQUE FRAPPE, CINQ LIEUX OÙ EN PARLER!

Grand Lausanne

Réception

Tél. 021 643 16 00

Du lundi au vendredi
9 h - 12 h, 14 h - 17 h

Permanence sociale

Du lundi au vendredi
Tél. 021 643 16 00

Restaurant Au Grain de Sel

Lundi-vendredi, 7 h 30 - 20 h;
samedi fermé; dimanche
et jours fériés, 10 h - 16 h
Borde 23, tél. 021 643 16 50

La Roselière

Accueil, ateliers, animation

Du lundi au vendredi
9 h - 12 h, 13 h 30 - 16 h 30

Rue de la Roselière 6
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 021 643 16 70

Restaurant Au Grain de Sel

La Roselière
Du lundi au vendredi
8 h - 15 h 30

La Berge

Accueil, ateliers, animation

Du lundi au vendredi
9 h - 12 h, 13 h 30 - 16 h 30

Route de Divonne 48

Centre Articom
2^e étage
1260 Nyon
Tél. 021 643 16 60

La Rive

Accueil, ateliers, animation

Du lundi au vendredi
9 h - 12 h, 13 h 30 - 16 h 30

Rue du Mûrier 1
1820 Montreux
Tél. 021 643 16 40

Le Cybermag

Accueil, kiosque et cybercafé

Du lundi au vendredi
9 h - 17 h

Site de Cery

1008 Prilly
Tél. 021 643 16 85

Direction, administration

Rue de la Borde 25
Case postale 6339
1002 Lausanne

Tél. 021 643 16 00
info@graap.ch
www.graap.ch

Le Graap-Fondation est membre:



Impressum

Responsable de publication
Stéphanie Romanens-Pythoud

Rédaction / Édition
Sylvie Chevalier (agence
Forcoms)
Stéphanie Romanens-Pythoud

Photographies
Fotolia, Bénévolat Vaud,
Coraasp, Graap-F, Association
Psyché

Réalisation
Flash and Go, Vevey

Correction
Lise Eugster

Impression
Sprint votre imprimeur SA

Remerciements
Nous tenons à remercier de
leur collaboration toutes les
personnes qui ont contribué
à élaborer ce document
grâce à leurs remarques, leur
disponibilité et leur éclairage.

Avec le soutien de la

